

COMMUNE DE MOYE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 MAI 2017

PRESENTS : HEISON Christian, CHAL Joanny, CHATEL Bernard, VIBERT Martine, LIEBERT Josiane, BOUVIER Serge, GOURLAIN Jacky, PERRISSOUD Jean-Laurent, BAILLARGEAT Marc, GOURY Elodie, GRUFFAT Isabelle.

ABSENTS EXCUSES : BOUVET Claire (pouvoir à CHATEL Bernard), REYNAUD Christian (pouvoir à CHAL Joanny), ROBICHON-LIEVOIS Françoise (pouvoir à VIBERT Martine), PINON Anne (pouvoir à BAILLARGEAT Marc)

SECRETAIRE DE SEANCE : GRUFFAT Isabelle

Approbation à l'unanimité des Procès Verbaux des Conseil Municipaux du 4 et 18 avril 2017.

1. POINT DES COMMISSIONS

Bâtiments : le toit de la Maison des Sœurs au Chef-lieu a été réparé et l'antenne sécurisée.

Des tableaux sur lesquels il est possible d'écrire à la craie ont été posés sous le préau de l'école.

L'appel d'offres pour les travaux de la salle d'animation se poursuit. Les plis seront ouverts le 1^{er} juin.

Station d'épuration : un curage de la station avec évacuation des boues a été fait. Une expertise a été réalisée et le problème technique a été identifié. Les discussions engagées avec le constructeur se poursuivent.

Voirie : le tracteur commandé a été livré. Il doit maintenant être équipé.

CCAS : la fête des pères et des mères est prévue **le samedi 17 juin à 11H** sous le préau de l'école.

Scolaire : à ce jour, nous ne savons pas si la semaine de 4 jours sera rétablie ni sous quelles conditions.

Dans le cadre des TAP, les enfants ont dessiné le Chef-lieu. Une exposition est prévue dans les locaux de la mairie.

Une sortie est prévue le 15 juin aux Glières avec Jean Lyonnaz.

La mairie étudie la possibilité d'installer un téléphone fixe à la cantine et dans la bibliothèque municipale.

2. CONVENTION TRANSPORT ENFANTS HANDICAPES

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier datant du 22 février 2017 dans lequel Mme BONNET, vice présidente du CCAS de Rumilly rappelle les termes de la convention de 2015 qui lie le CCAS de Rumilly et la commune de Moye. Cette convention concerne le transport des enfants handicapés de la commune vers le centre EPANOU à Annecy et la participation de la mairie au transport de ces enfants. Une nouvelle convention doit être signée et conclue pour une durée de 3 ans. Monsieur le Maire en précise les termes.

✓ Le conseil Municipal autorise Monsieur le maire à signer cette convention à l'unanimité.

3. AMENAGEMENT DU CHEF-LIEU

Un groupe de travail composé d'élus et de Monsieur le Maire s'est réuni le 18 avril 2017 pour réfléchir à un nouvel aménagement du Chef-lieu. A l'issue de cette réunion plusieurs points ont fait consensus : l'espace entre l'école et la mairie deviendrait un lieu de vie, une partie du stade serait consacrée à un espace jeux pour les enfants, l'entrée de l'école se ferait vers le préau, il y aurait un parking entre l'école et le Foug, les ordures ménagères seraient déplacées, le parking de l'église repensé.

L'objectif de la prochaine réunion prévue fin mai sera d'affiner la réflexion, d'établir un cahier des charges et de solliciter un bureau d'études afin de chiffrer et vérifier la faisabilité du réaménagement.

4. COUPES DE BOIS 2018

Suite à la proposition de l'ONF concernant la parcelle 04 (181 M³), Monsieur le maire et les conseillers souhaitent demander des renseignements complémentaires à l'ONF.

5. RENFORCEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES

Dans le cadre d'un plan de sécurisation des réseaux électriques, le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie) propose de remplacer les fils aériens route de Vessy et de participer à hauteur de 80 % au coût de cette opération.

✓ Le conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le SYANE à lancer cette opération.

6. PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La mairie a reçu deux propositions de cabinets conseils pour établir le plan communal de sauvegarde.

Le cabinet OREADE CONSEIL de Domène (38420) a été retenu pour un montant TTC de 3504 €.

7. DIVERS

Suite à un courriel de Madame la Responsable de la Trésorerie de Rumilly/Alby, le conseil Municipal invite cette dernière à rencontrer l'équipe municipale.

